

Pouls des places d'apprentissage en Suisse: le nombre de contrats d'apprentissage résiliés a augmenté pendant la pandémie

Zurich, le 1^{er} décembre 2022. En coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, la chaire des systèmes éducatifs de l'ETH Zurich relève régulièrement les effets de la pandémie de COVID-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Les résultats du nouveau relevé de novembre 2022 montrent, pour la première fois, que le nombre de résiliations de contrats d'apprentissage a plutôt augmenté par rapport à la période d'avant la pandémie et que ce sont en particulier l'absence de *soft skills* et des problèmes par rapport aux exigences de la formation théorique qui sont à l'origine de ces ruptures de contrats. En ce qui concerne les futur-es apprenti-es et les jeunes professionnel-les qui arrivent sur le marché du travail, l'image est à nouveau nuancée: alors que les entreprises interrogées annoncent un recul des offres de places d'apprentissage pour l'été prochain, les jeunes qui ont terminé leur formation cette année profitent de la situation réjouissante sur le marché du travail.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2022

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprenti-es actuel-les et futur-es en Suisse. Les derniers résultats montrent la situation des apprenti-es telle qu'elle a été relevée dans le sondage de novembre 2022 et la compare avec la situation depuis le début de la pandémie, en particulier avec celle du dernier relevé en septembre 2022 et avec celui et de l'année dernière.

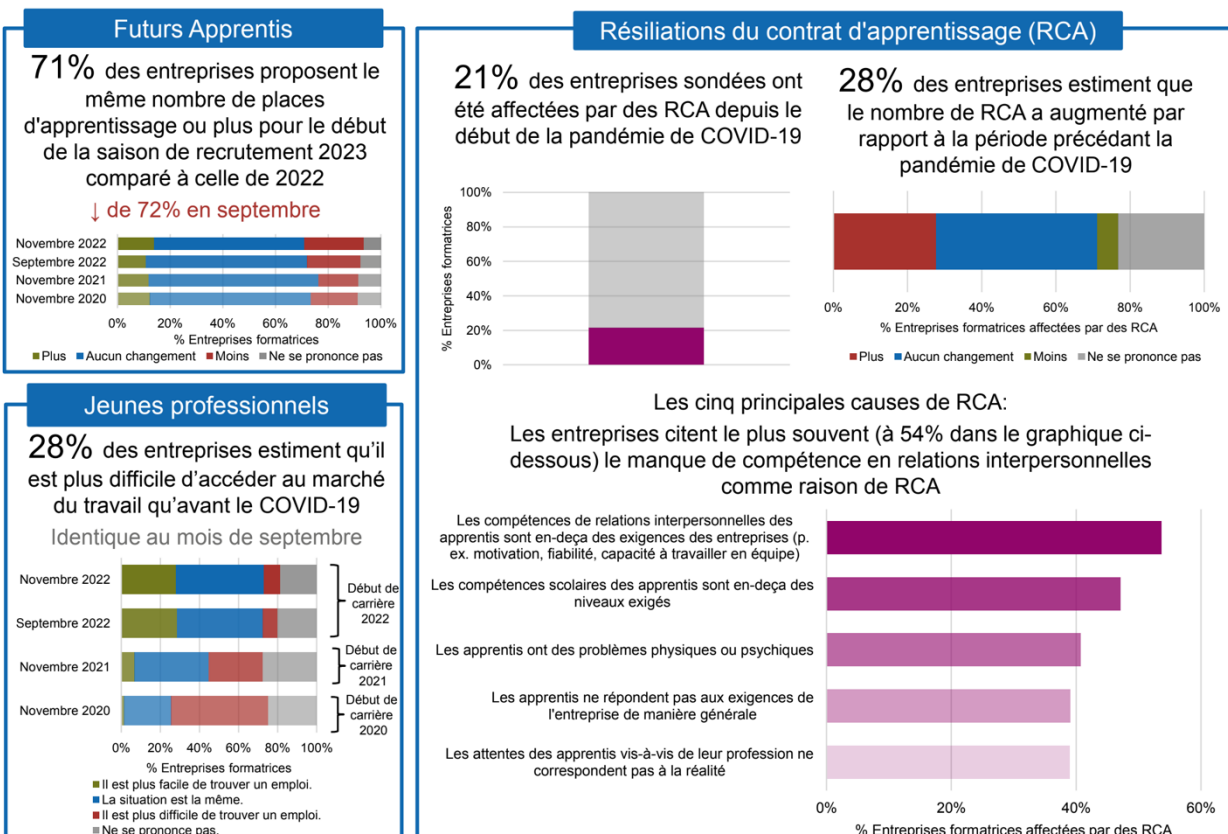


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en novembre 2022.

En novembre 2022, les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» présentent les résultats sélectionnés relatifs aux trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futur-es apprenti-es), les jeunes en apprentissage (apprenti-es actuel-les) et les jeunes qui ont terminé leur formation et qui entrent sur le marché du travail – ainsi que la manière dont la pandémie de COVID-19 influence leur situation. Bien que toutes les mesures de lutte contre la pandémie aient été levées le 1^{er} avril 2022, le «Pouls des places d'apprentissage» se poursuit à un rythme trimestriel. La question centrale est celle de savoir dans quelle mesure les conséquences à long terme possibles et les évolutions futures de la pandémie influencent le «Pouls des places d'apprentissage». Les grandes lignes du relevé de novembre montrent pour la première fois des résultats relatifs à la manière dont les entreprises interrogées ont été confrontées à des résiliations de contrats d'apprentissage pendant la pandémie de COVID-19, quelles étaient les causes de ces résiliations et quelles mesures les entreprises ont prises pour tenter de les éviter.

En **novembre 2022**, le «Pouls des places d'apprentissage» montre, par rapport au dernier relevé de septembre 2022 et de l'année précédente (novembre 2021) l'évolution suivante:

- **Les futur-es apprenti-es** sont les jeunes qui sont actuellement à la recherche d'une place d'apprentissage pour l'été 2023 ou qui en ont déjà trouvé une. Le recrutement de futur-es apprenti-es pour le début des apprentissages en été 2023 débute une année à l'avance en Suisse alémanique, tandis qu'il ne commence qu'au printemps en Suisse romande. En novembre, le «Pouls des places d'apprentissage» a une nouvelle fois interrogé les entreprises sur l'offre de places d'apprentissage pour l'été 2023.

Comme en septembre, 71% (72% en septembre) des entreprises ont indiqué qu'elles offraient autant ou plus de places d'apprentissage pour le début des apprentissages en 2023 que l'été dernier. La part de celles qui proposent davantage de places d'apprentissage a légèrement augmenté à 14% (11% en septembre). Une part considérable des entreprises continue cependant de réduire son offre de places d'apprentissage pour le début des formations en 2023 par rapport à 2022 (22%; 20% en septembre). 57% (61% en septembre) des entreprises n'ont pas modifié leur offre et 7% (8% en septembre) n'étaient pas encore en mesure de donner des informations au sujet de leur offre pour l'été 2023 au moment de l'enquête.

La situation sur le marché des places d'apprentissage s'est donc très faiblement détériorée pour les futur-es apprenti-es par rapport à l'année dernière. En novembre 2021, une part légèrement moindre des entreprises prévoyait de proposer davantage de places d'apprentissage pour le début des formations en 2022 que pour 2021 (12% en novembre 2021). La part de celles qui entendaient réduire leur offre (15% en novembre 2021) était toutefois nettement inférieure.

- **Les jeunes professionnel-les** ont effectué leur procédure de qualification (PC) en été et la majorité d'entre eux arrive maintenant sur le marché du travail. Pour de nombreux jeunes, l'entrée dans la vie professionnelle représente un défi. Cette année, les entreprises sont plus confiantes que jamais lorsqu'elles considèrent l'entrée des jeunes professionnel-les sur le marché du travail. Comme il y a deux mois, 28% (autant qu'en septembre) des entreprises indiquent qu'il est actuellement plus facile, pour les jeunes ayant terminé leur apprentissage, de trouver un travail, comparé à la situation avant la pandémie de COVID-19. La part des entreprises qui jugent le passage de ce cap comme plus difficile est restée très faible (8%; 7% en septembre). 45% (44% en septembre) considèrent l'arrivée sur le marché du travail comme comparable à la situation d'avant la crise sanitaire et 19% (20% en septembre) ne savent pas comment apprécier la situation.

Ainsi, les entreprises dessinent une situation des jeunes professionnel-les sur le marché du travail

nettement plus positive qu'au cours des deux dernières années marquées par la pandémie. En novembre 2021, 28% des entreprises indiquaient qu'il était plus difficile qu'avant la pandémie, pour les jeunes professionnel-les, de trouver un poste, et seules 7% considéraient l'accès au marché du travail comme plus simple.

- Pour la première fois, en novembre 2022, le «Pouls des places d'apprentissage» a interrogé les entreprises sur les **résiliations de contrats d'apprentissage**. Un contrat d'apprentissage est une convention entre l'entreprise formatrice et l'apprenti-e ou ses parents et règle le genre et la durée de la formation professionnelle de base, le salaire ainsi que les conditions de l'engagement (p. ex. salaire, horaires de travail). Les résiliations de contrats d'apprentissage sont fréquentes. Les résultats de l'enquête du «Pouls des places d'apprentissage» montrent que dans l'ensemble, 21% des entreprises interrogées ont connu des résiliations de contrats d'apprentissage depuis le début de la pandémie de COVID-19. Sur ce nombre, 28% des entreprises ont indiqué que le nombre de résiliations avait augmenté par rapport à la période avant la crise sanitaire. Seules 6% sont d'avis contraire, indiquant que le phénomène s'est atténué après la pandémie. La majorité des entreprises (soit 43%) estime que la quantité de contrats d'apprentissage résiliés est restée stable. La part des entreprises incapables de se prononcer était aussi plutôt élevée, soit 23%.

Les motifs possibles de la résiliation d'un contrat d'apprentissage sont variés. 54% des entreprises concernées ont indiqué, comme raison la plus fréquente, le fait que les apprenti-es ne répondaient pas aux exigences en matière de *soft skills*, comme la motivation, la fiabilité ou la capacité à travailler en équipe. La deuxième raison majeure est que les apprenti-es ne livrent pas les résultats escomptés à l'école professionnelle (47%). Parmi les cinq raisons principales de résiliation figure le fait que les apprenti-es concerné-es souffrent de problèmes psychiques ou physiques (41%), qu'ils ou elles ne satisfont pas les exigences de l'entreprise (39%), ou que leurs attentes à l'égard de la profession choisie ne correspondent pas à la réalité (39%).

Vous trouverez les résultats détaillés et les graphiques du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2022 dans la «Fiche d'information de novembre 2022» en annexe.

Conclusion

Pour la deuxième fois cette année, les entreprises ont été interrogées sur **l'évolution de leur offre de places d'apprentissage** pour le début des formations en été 2023. Par rapport au mois précédent, leurs prévisions se sont à nouveau légèrement assombries. D'après les entreprises qui ont répondu à l'enquête, la raison principale d'une réduction ou d'un maintien en l'état de l'offre de places d'apprentissage à l'été 2023 par rapport à 2022 est qu'elles n'engagent pas des apprenti-es chaque année. Le risque de ne pas pouvoir garantir l'encadrement de plusieurs apprenti-es est une autre raison fréquemment citée, qui dépend probablement de la situation actuelle sur le marché du travail et de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Cette évolution doit encore être observée et mérite que les partenaires de la formation professionnelle lui prêtent attention.

La situation actuelle sur le marché du travail se reflète aussi dans les estimations des entreprises interrogées sur **l'entrée des jeunes qui ont terminé leur apprentissage sur le marché du travail**. Selon elles, ce cap est aussi facile ou même plus facile à franchir qu'avant la pandémie. C'est dans la catégorie professionnelle «Hôtellerie, restauration» que la part d'entreprises jugeant l'entrée des jeunes professionnel-les sur le marché du travail plus facile actuellement est la plus élevée. L'image est cependant aussi positive dans d'autres groupes de professions.

Les estimations concernant les **résiliations de contrats d'apprentissage**, relevées pour la première fois, montrent qu'environ un quart des entreprises concernées estime qu'elles sont plus nombreuses qu'avant

la pandémie. Ce sont surtout les apprenti-es qui ont commencé leur formation professionnelle pendant la crise sanitaire ou qui se trouvaient déjà en pleine formation à ce moment-là qui sont les plus touchés par ce phénomène. Les partenaires de la formation doivent également garder un œil attentif sur cet aspect à l'avenir.

Les entreprises concernées attribuent les résiliations de contrats en particulier à l'absence de soft skills des apprenti-es, confirmant les résultats des précédents «Pouls des places d'apprentissage» d'où il ressortait que la motivation mais aussi la résistance des apprenti-es avaient diminué pendant la pandémie. L'augmentation de la charge psychique supportée par les apprenti-es pendant la crise sanitaire ainsi que les exigences élevées dans la formation théorique en raison de l'enseignement qui s'est tenu en partie à distance sont probablement des facteurs responsables de l'augmentation du nombre de ruptures de contrats. Ces causes principales se reflètent aussi dans le fait que la mesure la plus fréquente prise par les entreprises pour prévenir les résiliations de contrats d'apprentissage est la tenue d'entretiens de bilan réguliers.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» en novembre 2022

En novembre 2022, **2269 entreprises formatrices** ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Ensemble, elles proposent **15 514** places d'apprentissage dans les différentes régions et catégories professionnelles. Les entreprises interrogées couvrent ensemble **2,48% de toutes les entreprises formatrices** en Suisse.

Informations supplémentaires:

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de novembre 2022 est en annexe.
- Le webinar n'a plus lieu et comme l'enquête n'est réalisée que trimestriellement désormais, la **prochaine fiche d'information** présentera les résultats de mars 2023.
- Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet «Pouls des places d'apprentissage»: www.lehrstellenpuls.ch

Contact et informations:

- Dr Thomas Bolli, directeur du Swiss Education Lab à l'ETH Zurich (044 632 61 08)
 - Domenica Mauch, Directrice et responsable de la marque et de la formation (079 777 83 81)
 - E-mail: info@lehrstellenpuls.ch
-

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «**pouls**» de la situation des places d'apprentissage en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «www.lehrstellenPuls.ch» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Codoc
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- Hotel & Gastro formation Suisse
- ICT Formation professionnelle
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- MMTS-MultimediaTec Swiss
- OdASanté
- ortra intendance suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA